

**LE JOUR, 1950**  
**22 JANVIER 1950**

## **PROPOS DOMINICAUX**

C'est la crainte de l'avenir qui fait l'agitation du présent. Sans doute le présent a-t-il ses difficultés toujours actuelles. Mais bien des passions tomberaient s'il y avait moins d'inquiétudes autour d'elles.

**Toute la politique se fait autour d'une définition de l'avenir.** Les nations entre elles, comme les citoyens entre eux, échafaudent des plans et songent au temps qui viendra. Ainsi les Etats-Unis sont obsédés par l'avenir de la Chine. Ainsi l'électeur anglais pense au gouvernement de demain.

**Mais l'inquiétude est grande dans la mesure où l'on redoute l'inconnu. Si la politique étrangère reste faite le plus souvent de séductions, de pièges et de secrets, la politique intérieure au contraire évolue normalement dans le cadre des lois. C'est dans les pays où l'on redoute le plus que la loi soit violée que la température monte et que l'agitation s'accroît.**

Aux élections en Angleterre, par exemple, les urnes ne sont protégées que par l'honnêteté rigoureuse des Pouvoirs publics et des citoyens. Ici, au contraire, il a toujours fallu d'autres garanties, qui, du reste, malgré la loi sont presque toujours demeurées vaines.

**La législation intérieure d'un pays est l'équivalent d'un contrat entre ses citoyens. Tout est d'être sûr que le contrat sera respecté.** De même, pour les nations, quand il va entre elles des conventions et des traités. **Mais il arrive, des traités comme des lois, qu'ils soient considérés comme des chiffons de papier.** La neutralité de la Belgique était autrefois un élément décisif de la défense de la France. On sait ce qui advint de cette neutralité.

**Dans la vie intérieure d'une nation, il en va de même, de l'électeur par rapport à l'Etat.**

**Notre appareil électoral est âprement critiqué à cause de la suspicion légitime que son mécanisme engendre. Il y a, il est vrai, au Liban une discussion de principe sur les dimensions de la circonscription électorale et du scrutin de liste ; mais il y a, surtout, la peur de voir l'Etat jeter, arbitrairement, d'une façon ou d'une autre, son poids dans la balance.**

Ainsi tout tourne dans le monde autour de la bonne foi. C'est la bonne foi qui manque et c'est à la bonne foi qu'on aspire. Par là-même, les mœurs d'une époque et d'une société humaine se trouvent engagées. Cela revient à se demander si quelqu'un trichera au jeu, et comment on mettra le tricheur hors d'état de nuire. Les choses se compliquent naturellement quand ce sont les pouvoirs publics qui trichent et quand c'est l'Etat qui fausse ce qu'il faut tenir pour la volonté du peuple.

Dans tous les domaines et sous tous les cieux, c'est toujours une question de confiance qui se pose. Les nations entre elles et les citoyens entre eux se comporteront-ils comme d'honnêtes gens ou comme des individus sans foi ni loi ? Evidemment tout est là.